

ment une chapelle-école, dite *alvéolaire*, c'est-à-dire analogue aux ruches. Chaque détenu est placé dans une case strictement suffisante, ouvrant sur la salle qui sert à la fois de chapelle et

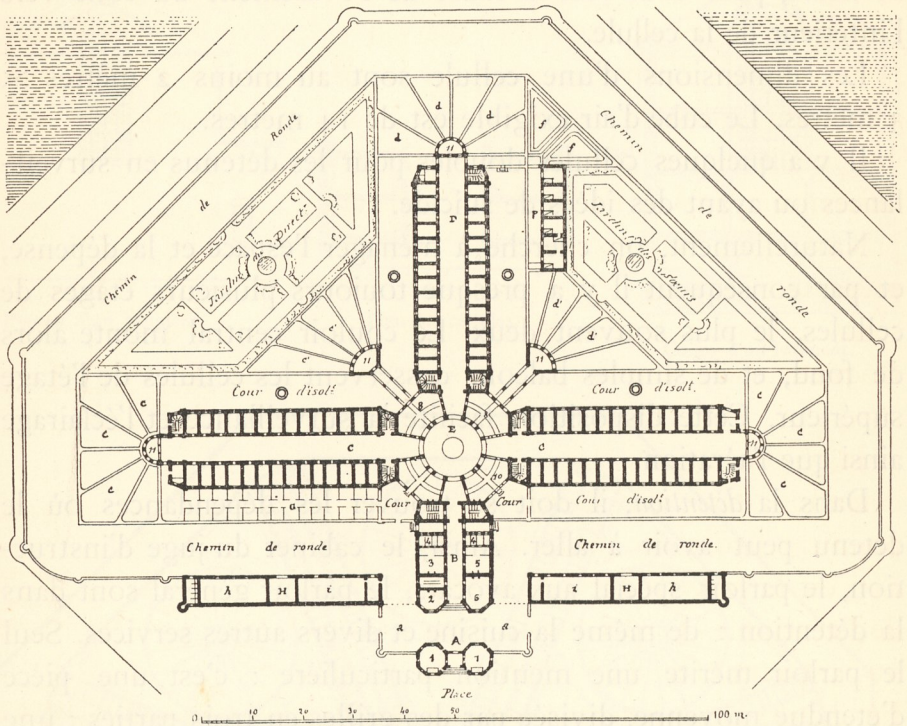


Fig. 804. — Maison d'arrêt et de correction d'Angers.

A, entrée. — *a, a*, passage des voitures. — B, administration. — C, quartier des hommes. — D, femmes. — E, services généraux. — F, infirmerie des femmes. — G, ateliers cellulaires de vannerie. — H, services accessoires. 1, concierge. — 2, bureau du directeur. — 3, gardien-chef. — 4, cellules d'arrivée. — 5, écrou. — 6, commission de surveillance. — 7, cuisines. — 8, parloir (hommes). — 9, parloirs (femmes). — 10, instruction — 11, surveillants. — 12, water-closets.

d'école. Les précautions nécessaires sont prises pour qu'il n'en résulte pas de possibilité de communication.

Les préaux sont également cellulaires et individuels. Bien entendu, il ne peut pas y en avoir autant que de cellules : les détenus se partagent les heures. On préfère pour les préaux la disposition rayonnante, qui permet à un seul gardien placé au